Notice d'installation

Guide à conserver par l'utilisateur

Accu Tradi et Chronosystème

Accumulateurs de chaleur

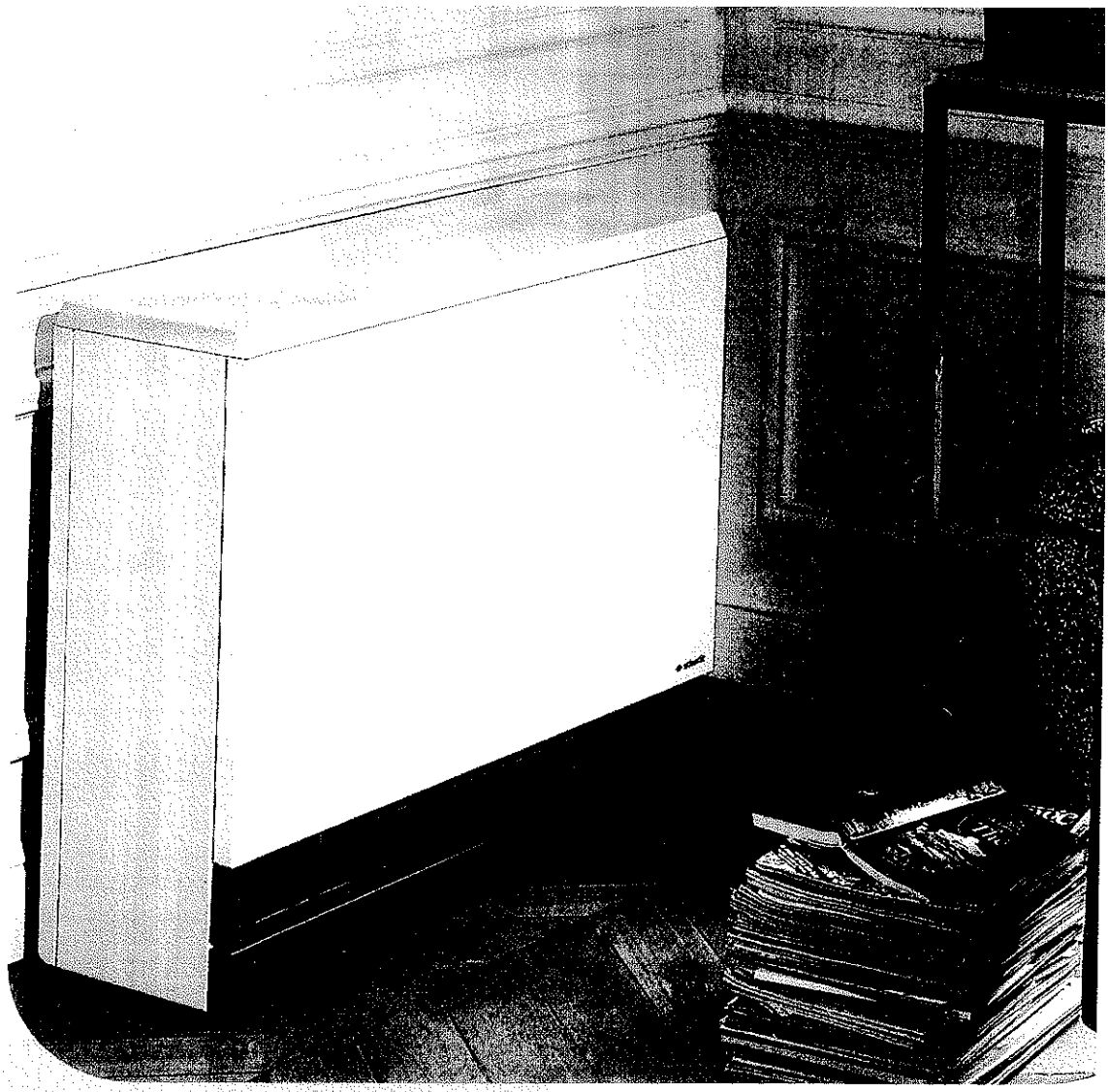

Confort Electrique Vivrélec Habitat Existant

CE - NF - Classe I - 400 V tri - 230 V mono - 230 V tri

atlantic

Nous réchauffons l'avenir depuis longtemps

ACCU TRADI

Ce modèle TOUT ÉQUIPÉ est plus particulièrement destiné au remplacement des appareils existants.

ACCU CHRONO SYSTEME

Ce modèle STANDARD à été plus particulièrement conçu pour s'intégrer au CHRONOSYSTÈME d'ATLANTIC.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES APPAREILS ET SUR L'OFFRE ATLANTIC, REPORTEZ VOUS EN DERNIÈRE PAGE DE CETTE NOTICE.

SOMMAIRE

UTILISATION

MODELE TOUT EQUIPE

A - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT ..... p 3
B - UTILISATION ..... p 3
C - ENTRETIEN ..... p 4
D - MAINTENANCE ..... p 4
E - QUE FAIRE SI... ..... p 4

UTILISATION

MODELE STANDARD

A - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT ..... p 5
B - UTILISATION ..... p 5
C - ENTRETIEN ..... p 6
D - MAINTENANCE ..... p 6
E - QUE FAIRE SI... ..... p 6

INSTALLATION - MONTAGE

A - ETAT DE LIVRAISON ..... p 7
B - EMPLACEMENT DE L'APPAREIL ..... p 7
C - FIXATION ..... p 8
D - MONTAGE ..... p 8
E - RACCORDEMENT ..... p 10
F - VERIFICATION / MISE EN SERVICE ..... p 13
G - DEMONTAGE - REMONTAGE ..... p 13
REMISE EN ETAT - MODIFICATION

MODELE TOUT EQUIPE

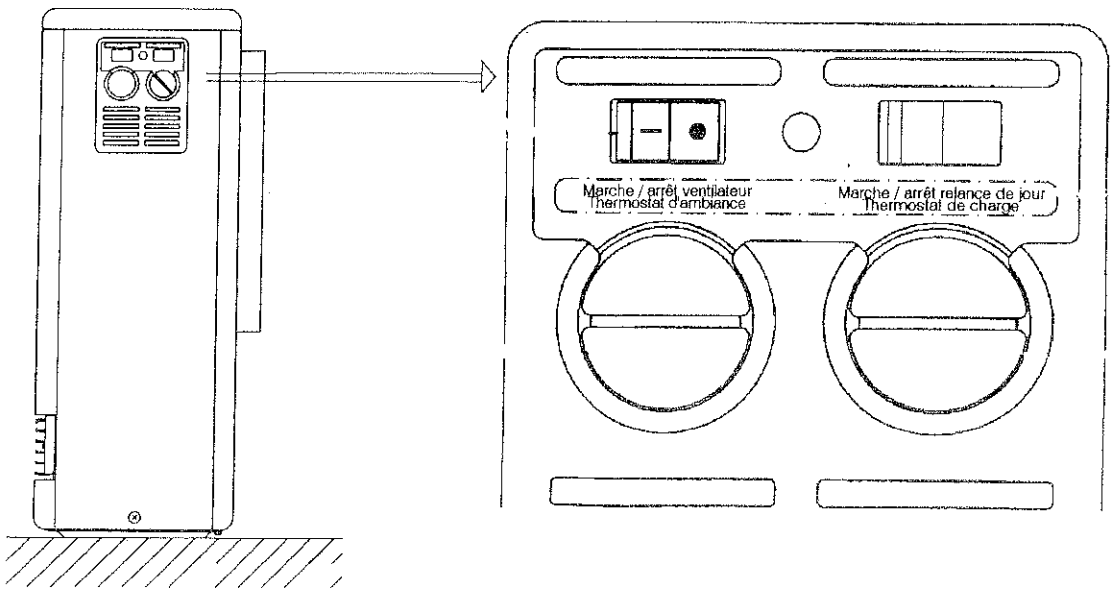

MODELE STANDARD

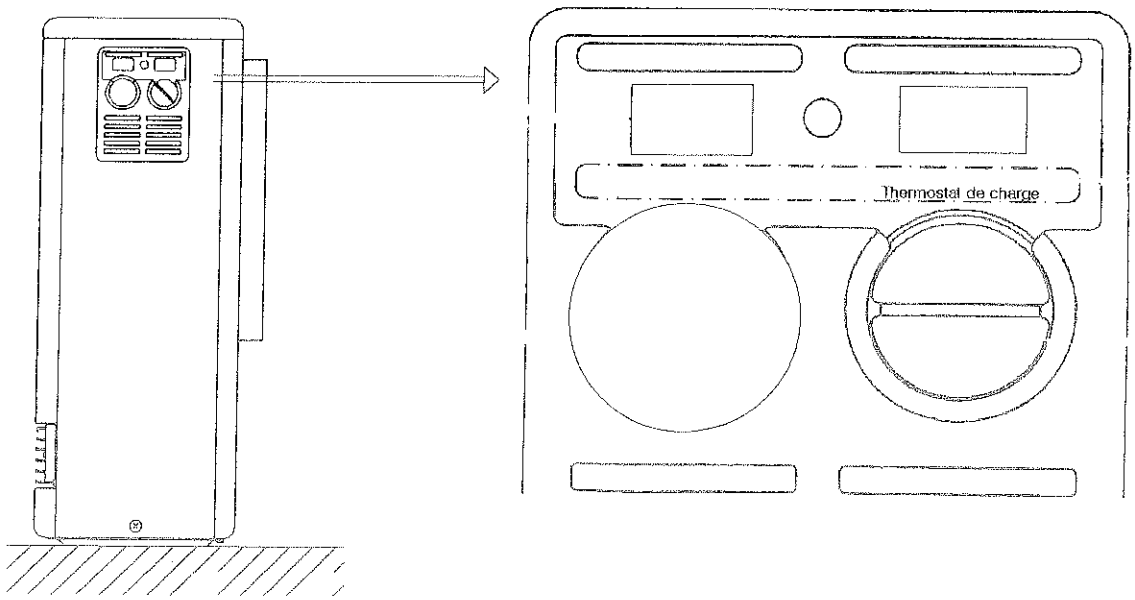

UTILISATION

MODELE TOUT EQUIPE

A - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT (fig.1)

Le radiateur électrique à accumulation emmagasine la chaleur pendant les heures creuses là où l'électricité est la moins chère, pour la restituer ensuite tout au long de la journée.
La chaleur est accumulée par des briques réfractaires chauffées par des résistances électriques.
L'ensemble de ces briques, constituant le noyau, est entouré de matériaux isolants pour conserver la chaleur.

La chaleur est restituée de deux façons :
- sous forme de rayonnement par les parois (décharge statique du noyau)
- sous forme de circulation d'air forcée dans le noyau (décharge dynamique)

Le contrôle de la décharge dynamique se fait par l'intermédiaire du thermostat d'ambiance équipant votre appareil. Celui-ci agit sur la turbine de ventilation. Cette turbine force la circulation d'air dans des conduits aménagés à l'intérieur du noyau et permet ainsi à l'air de se réchauffer.
Si les jours les plus froids, la charge restante dans votre appareil s'avère insuffisante en fin de journée pour vous chauffer, il est possible d'avoir un complément de chauffage grâce à la fonction relance de jour qui équipe votre appareil.

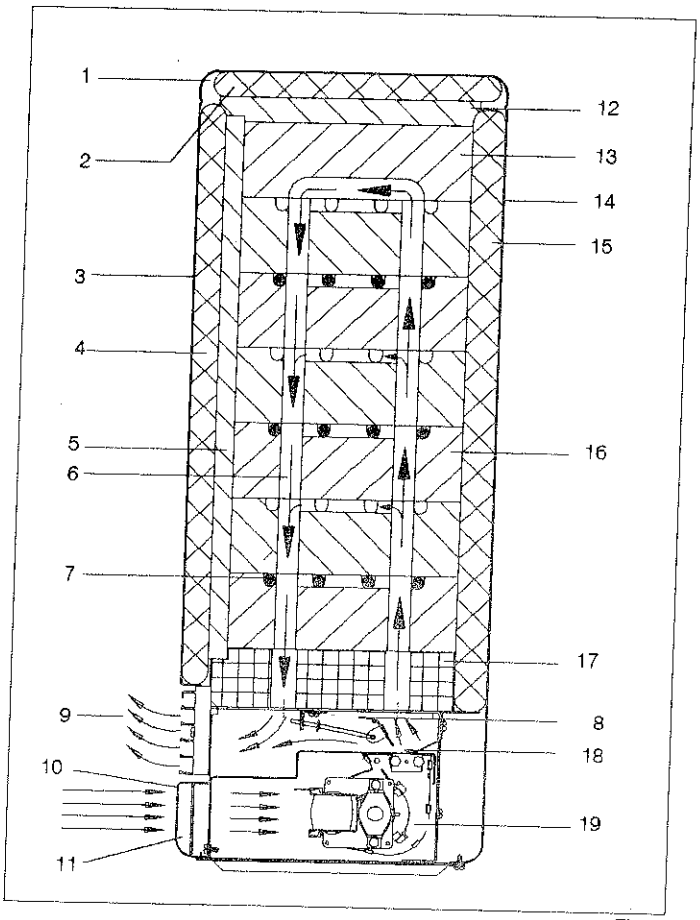

Fig. 1

1 - Dessus
2 - Matelas isolant
3 - Panneau avant
4 - Matelas isolant
5 - Panneau isolant
6 - Canal d'air chaud
7 - Elément chauffant
8 - Bilame
9 - Grille de sortie d'air
10 - Grille d'entrée d'air
11 - Filtre à peluches
12 - Panneau isolant
13 - Brique de recouvrement
14 - Panneau arrière
15 - Matelas isolant
16 - Brique
17 - Panneau isolant
18 - Volet mélangeur d'air
19 - Turbine

B - UTILISATION (voir commandes fig.2)

Charge

Le début et la durée de la charge en heures creuses sont fixés par le distributeur d'énergie (EDF par exemple).

- Régulation manuelle de la charge

Cet appareil est équipé d'un thermostat de charge (fig. 2, molette 4) permettant à l'utilisateur de régler manuellement le niveau de charge souhaité (quantité de chaleur stockée). Le niveau de charge peut être réglé en continu de la position 1 (charge mini) à la position 3 (charge maxi). La position marquée ● correspond à un arrêt de la charge (charge nulle).
Le niveau de charge doit être réglé en fonction de la température extérieure. A titre indicatif, une position 1 ou 2 correspond aux périodes printemps / automne et une position 3 aux jours les plus froids de l'hiver.

NOTA

Votre appareil stocke la chaleur durant les heures creuses (de nuit généralement), par conséquent, toute action sur le thermostat de charge ne se fera sentir que le lendemain.

Lorsque le niveau sélectionné est atteint, la charge est interrompue. Un thermostat de sécurité protège l'appareil d'une surchauffe accidentelle.

- Régulation automatique de la charge

Il est possible d'associer à l'appareil, un régulateur de charge (non fourni avec l'appareil) qui déterminera automatiquement le niveau optimal de charge en fonction de la température extérieure. Veuillez consulter votre installateur.

Température ambiante

Votre appareil est équipé d'un thermostat d'ambiance (fig. 2, molette 3) associé à un interrupteur marche/arrêt du ventilateur (fig.2, interrupteur 1).

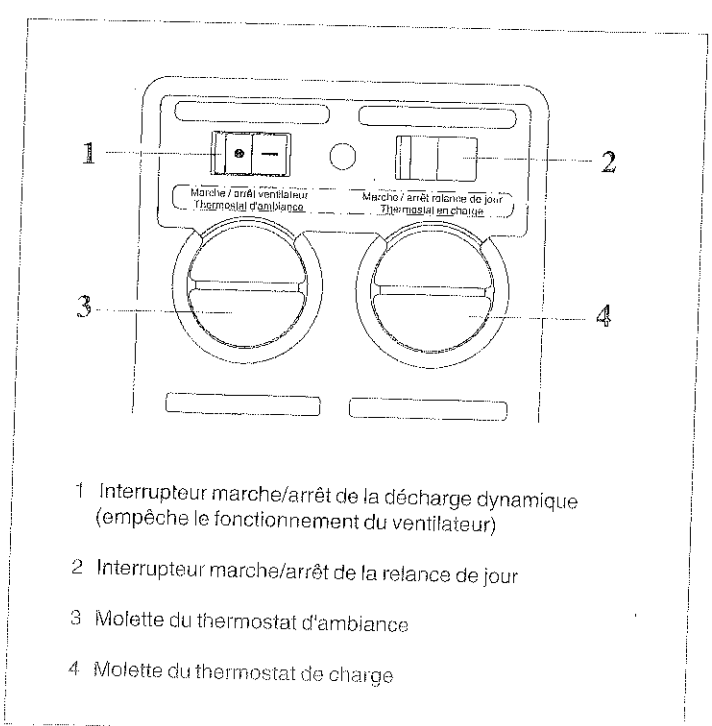

1 Interrupteur marche/arrêt de la décharge dynamique (empêche le fonctionnement du ventilateur)

2 Interrupteur marche/arrêt de la relance de jour

3 Molette du thermostat d'ambiance

4 Molette du thermostat de charge

Fig. 2

- Réglage de la température souhaitée
Mettre l'interrupteur 1 sur I (Marche).
Régler la température souhaitée de la pièce. La molette 3 est graduée de 1 à 7, la position normale de confort (environ 19°C) correspond à la graduation 4.
Le thermostat d'ambiance agit automatiquement sur la turbine du ventilateur pour maintenir une température

Remarque
Le réglage au maximum ne fera pas monter plus vite la température ambiante, mais occasionnera une surchauffe de la pièce.
Il est recommandé d'utiliser un thermostat d'ambiance mural en lieu et place des thermostats équipant les appareils si plusieurs accumulateurs se trouvent dans la même pièce. Consulter votre installateur.

Si vous souhaitez arrêter la restitution, mettez le commutateur 1 sur la position ● (exemple : ouverture de la fenêtre).

Relance
Votre appareil est équipé d'une fonction automatique de relance des éléments chauffants en heures pleines.

- Gestion de la relance
Votre appareil est conçu pour stocker de la chaleur durant les heures creuses du distributeur d'énergie (heures creuses = heures où le coût de l'électricité est le moins élevé). Si les jours les plus froids, la charge restante dans votre appareil s'avère insuffisante en fin de journée pour vous chauffer, il vous est possible d'avoir un complément de chauffage grâce à la fonction relance. Pour bénéficier de cette fonction, il suffit que l'interrupteur marche/arrêt de la relance de jour (interrupteur 2, fig.2) soit en position marche (allumé).

Remarque :
La relance automatique est possible sous réserve que les deux conditions suivantes soient respectées :
- le thermostat d'ambiance doit détecter un besoin de chaleur.
- la chaleur restante dans le noyau de l'accumulateur doit être inférieure à 30% de la charge maximum.

NOTA
Un léger craquement peut occasionnellement se produire. Ce dernier, lié aux différences internes de températures, est normal et ne peut être évité.

C - ENTRETIEN

Avant toute intervention, mettre l'appareil hors tension (disjoncteur ou fusible en tête de ligne).
L'appareil doit être froid avant tout nettoyage par des produits usuels. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs. Ne pas pulvériser de spray ou équivalent dans les grilles de sortie d'air.

- Nettoyage du filtre à peluches (fig.3)

Le nettoyage du filtre à peluches est à réaliser comme suit :
- les vis de blocage pour le transport auront été désserrées par l'installateur, lors de la pose de l'appareil.
- glisser la grille d'entrée d'air vers la droite et la retirer en la basculant vers le bas (flèche blanche).
- sortir le filtre à peluches de son logement à l'aide d'un tournevis, par exemple (flèche blanche).
- nettoyer le filtre à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur.
- remettre le filtre en place dans la grille en prenant soin de le replacer devant les bossages (flèche noire).
- replacer la grille dans ses guides et la faire glisser vers la gauche jusqu'en butée (flèche noire).
- si les vis de blocage pour le transport devaient encore être bloquées, procéder comme suit :
* désserrer la vis de fixation de la grille de sortie d'air chaud. Faire glisser la grille vers la droite et la retirer.
* désserrer d'un tour les vis de fixation du filtre puis reprendre la démarche décrite ci-dessus.

Important
Pour assurer le bon fonctionnement de la restitution de la chaleur, il est conseillé de nettoyer régulièrement le filtre à peluches.

D - MAINTENANCE (à exécuter par un installateur)

La maintenance de l'appareil se limite au strict nécessaire. Dans la zone du caisson de ventilation, il peut y avoir des dépôts malgré le filtre à peluche intégré. De ce fait, nous conseillons d'effectuer un nettoyage du caisson de ventilation, du canal d'aspiration d'air, et du ventilateur. Ces opérations sont à réaliser avant chaque période de chauffe et au minimum tous les 2 ans.

E - QUE FAIRE SI ...

. *L'appareil ne charge plus* :
Vérifier que le bouton de réglage de charge est bien sur la position 3 (fig2).
Vérifier sur votre armoire électrique, le fusible correspondant à votre appareil, changez-le si nécessaire.
Si le défaut constaté persiste le jour suivant, contacter votre installateur.

. *L'appareil est particulièrement brûlant pour une température extérieure douce :*
Contacter d'urgence votre installateur pour une vérification.

. *L'appareil ne restitue pas de chaleur :*
Vérifier si le filtre à peluches n'est pas encrassé ! Le cas échéant, le démonter et le nettoyer.
Vérifier si les turbines peuvent être mises en marche par le thermostat d'ambiance. Le cas échéant, faites appel à votre installateur.

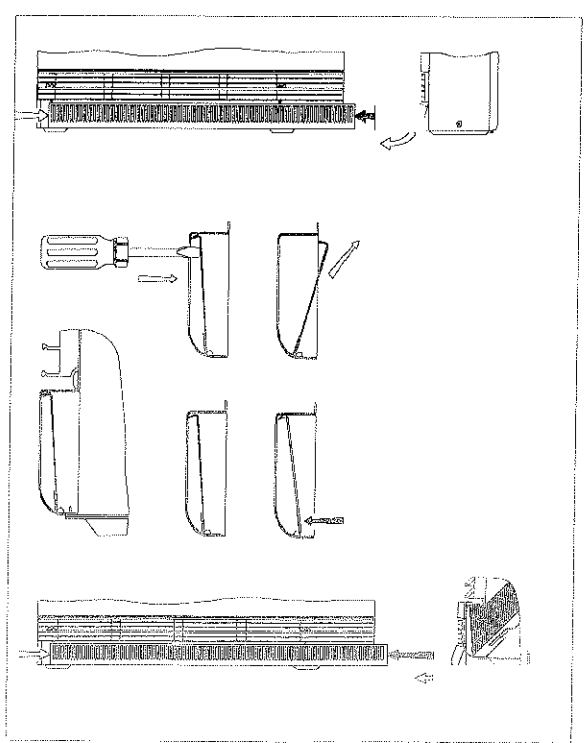

Fig. 3

MODELE STANDARD

A - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT (fig.4)

Le radiateur électrique à accumulation emmagasine la chaleur pendant les heures creuses, là où l'électricité est la moins chère, pour la restituer ensuite tout au long de la journée.
La chaleur est accumulée par des briques réfractaires chauffées par des résistances électriques.
L'ensemble de ces briques, constituant le noyau est entouré de matériaux isolants pour conserver la chaleur.

La chaleur est restituée de deux façons :
- sous forme de rayonnement par les parois (décharge statique du noyau)
- sous forme de circulation d'air forcée dans le noyau (décharge dynamique)

Le contrôle de la décharge dynamique se fait par l'intermédiaire d'un thermostat d'ambiance (non fourni avec l'appareil) qui agit sur la turbine de ventilation. Cette turbine force la circulation d'air dans des conduits aménagés à l'intérieur du noyau et permet ainsi à l'air de se réchauffer.

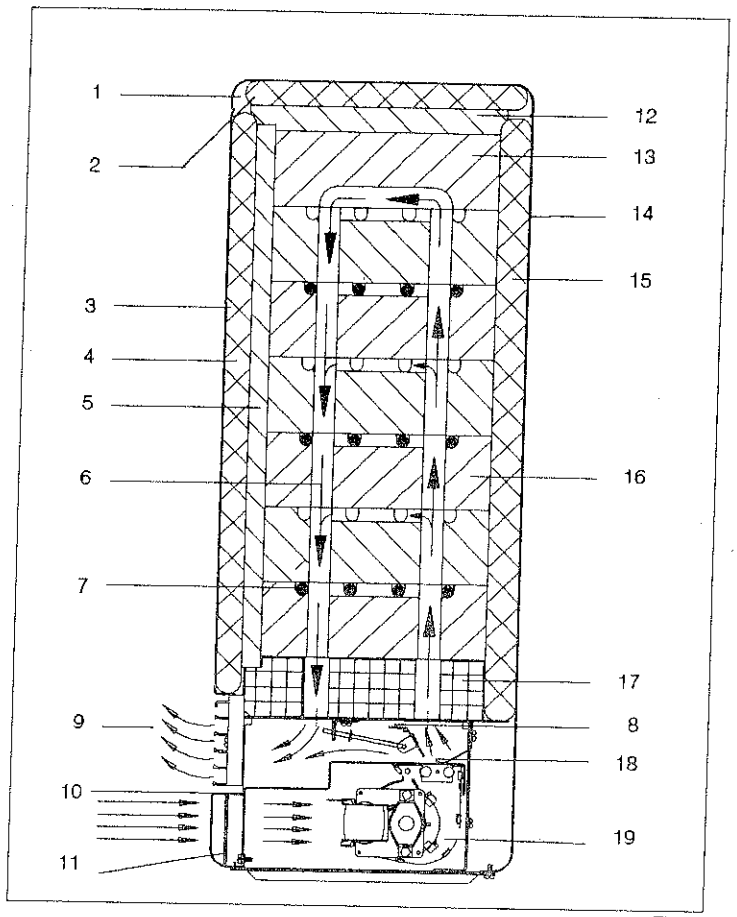

Fig. 4

1 - Dessus
2 - Matelas isolant
3 - Panneau avant
4 - Matelas isolant
5 - Panneau isolant
6 - Canal d'air chaud
7 - Elément chauffant
8 - Bilame
9 - Grille de sortie d'air
10 - Grille d'entrée d'air
11 - Filtre à peluches
12 - Panneau isolant
13 - Brique de recouvrement
14 - Panneau arrière
15 - Matelas isolant
16 - Brique
17 - Panneau isolant
18 - Volet mélangeur d'air
19 - Turbine

B - UTILISATION (voir commandes fig.5)

Charge
Le début et la durée de la charge en heures creuses sont fixés par le distributeur d'énergie (EDF par exemple).

. Régulation manuelle de la charge
Cet appareil est équipé d'un thermostat de charge (fig. 5) permettant à l'utilisateur de régler manuellement le niveau de charge souhaité (quantité de chaleur stockée).
Le niveau de charge peut être réglé en continu de la position 1 (charge mini) à la position 3 (charge maxi). La position marquée ● correspond à un arrêt de charge (charge nulle). Le niveau de charge doit être réglée en fonction de la température extérieure. A titre indicatif, une position 1 ou 2 correspond aux périodes printemps - automne et une position 3 aux jours les plus froids de l'hiver.

Lorsque le niveau sélectionné est atteint, la charge est interrompue. Un thermostat de sécurité protège l'appareil d'une surchauffe accidentelle.

NOTA
Votre appareil stocke la chaleur durant les heures creuses (de nuit généralement), par conséquent, toute action sur le thermostat de charge ne se fera sentir que le lendemain.

. Régulation automatique de la charge
Il est possible d'associer à l'appareil un régulateur de charge (non fourni avec l'appareil) qui déterminera automatiquement le niveau optimal de charge en fonction de la température extérieure. Veuillez consulter votre installateur.

Température ambiante
Votre installation doit obligatoirement être équipée d'un thermostat d'ambiance (non fourni avec l'appareil) agréé par le fabricant de l'accumulateur.

. Réglage de la température souhaitée
Régler la température souhaitée de la pièce à l'aide du thermostat d'ambiance (voir modèle tout équipé). Le thermostat d'ambiance agit automatiquement sur la turbine du ventilateur pour maintenir une température constante.

Remarque
Le réglage au maximum ne fera pas monter plus vite la température ambiante, mais occasionnera une surchauffe de la pièce.

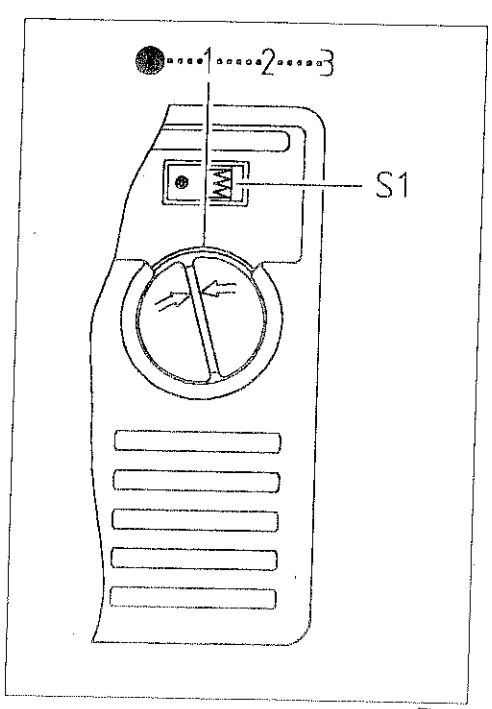

Fig. 5

Il est recommandé d'utiliser un seul thermostat d'ambiance pour plusieurs appareils si ceux -ci se trouvent dans la même pièce.

NOTA
Un léger craquement peut occasionnellement se produire. Ce dernier, lié, aux différences internes de températures, est normal et ne peut être évité.

C - ENTRETIEN

Avant toute intervention, mettre l'appareil hors tension (disjoncteur ou fusible en tête de ligne).
L'appareil doit être froid avant tout nettoyage par des produits usuels. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs. Ne pas pulvériser de spray ou équivalent dans les grilles de sortie d'air.

. Nettoyage du filtre à peluches (fig.6).

Le nettoyage du filtre à peluches est à réaliser comme suit :
- les vis de blocage pour le transport auront été desserrées par l'installateur, lors de la pose de l'appareil.
- glisser la grille d'entrée d'air vers la droite et la retirer en la basculant vers le bas (flèche blanche).
- sortir le filtre à peluches de son logement à l'aide d'un tournevis, par exemple (flèche blanche).
- nettoyer le filtre à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur.
- remettre le filtre en place dans la grille en prenant soin de le replacer devant les bossages (flèche noire).
- replacer la grille dans ses guides et la faire glisser vers la gauche jusqu'en butée.
- si les vis de blocage pour le transport devaient encore être bloquées, procéder comme suit :
* désserrer la vis de fixation de la grille de sortie d'air chaud. Faire glisser la grille vers la droite et la retirer.
* désserrer d'un tour les vis de fixation du filtre puis reprendre la démarche décrite ci-dessus.

Important
Pour assurer le bon fonctionnement de la restitution de la chaleur, il est conseillé de nettoyer régulièrement le filtre à peluches.

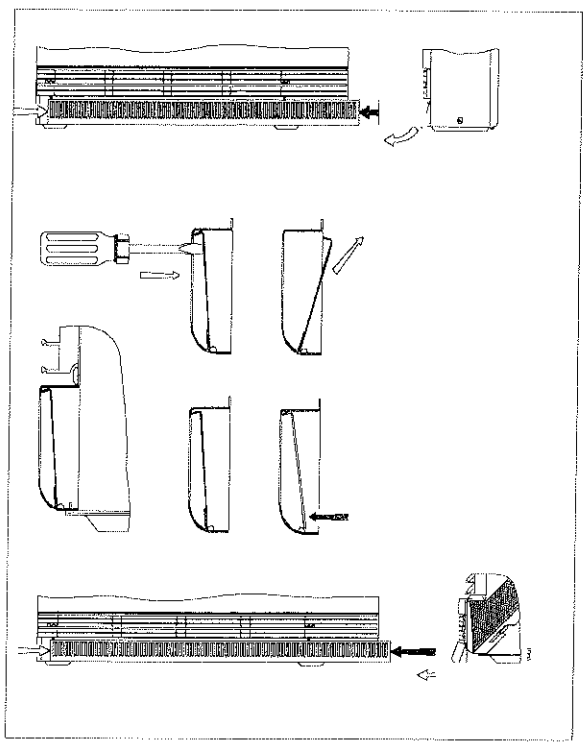

Fig. 6

D - MAINTENANCE (à exécuter par un installateur)

La maintenance de l'appareil se limite au strict nécessaire. Dans la zone du caisson de ventilation, il peut y avoir des dépôts malgré le filtre à peluche intégré. De ce fait, nous conseillons d'effectuer un nettoyage du caisson de ventilation, du canal d'aspiration d'air, et du ventilateur. Ces opérations sont à réaliser avant chaque période de chauffe et au minimum tous les 2 ans.

E - QUE FAIRE SI ...

. L'appareil ne charge plus
Vérifier que le bouton de réglage de charge est bien sur la position 3 (fig.5).
Vérifier sur votre armoire électrique, le fusible correspondant à votre appareil, changez-le si nécessaire.
Si le défaut constaté persiste le jour suivant, contacter votre installateur.

. L'appareil est particulièrement brûlant pour une température extérieure douce
Contacter d'urgence votre installateur pour une vérification.

. L'appareil ne restitue pas de chaleur
Vérifier si le filtre à peluches n'est pas encrassé ! Le cas échéant, le démonter et le nettoyer.
Vérifier si les turbines peuvent être mises en marche par le thermostat d'ambiance. Le cas échéant, faites appel à votre installateur.

INSTALLATION - MONTAGE

Le montage, le raccordement électrique et la première mise en service doivent être réalisés par un installateur agréé conformément aux indications fournie par cette notice, aux règles de l'art et aux normes en vigueur.

A - ETAT DE LIVRAISON

Les briques réfractaires sont emballées séparément (voir tableau 7). Il y a 2 types de colis de briques, repérés par des codes couleurs (rouge et blanc).
Les briques présentant une légère lésion dûe au transport peuvent être utilisées. Le bon fonctionnement de l'appareil n'en est pas affecté.

B - EMPLACEMENT DE L'APPAREIL (fig.8, 9, 10, 11)

L'air chaud doit pouvoir diffuser sans gêne ni obstacle !
Une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre la grille de sortie d'air et tout objet voisin comme des meubles ou autres matériaux combustibles (fig.10).
Les rideaux, tentures ainsi que d'autres textiles ne doivent en aucun cas se situer dans les zones de diffusion de l'air chaud en sortie de grille (fig.11).
Les parois de l'appareil ainsi que la grille de ventilation peuvent atteindre des températures supérieures à 60°C.
Il n'est pas recommandé de placer dans l'environnement immédiat de l'appareil des matériaux inflammables, combustibles ou isolants ainsi que des tissus, des habits, du linge, des couvertures, revues, cire, essence, bombes de laques ou analogues. Tout objet tombé derrière l'appareil doit être immédiatement retiré.
Lors de la première mise en service, les matériaux isolants utilisés peuvent dégager une odeur désagréable. Veiller à aérer convenablement la pièce durant cette période.

. *Mesures préventives de sécurité*
Il est interdit de mettre en service ce type d'appareil dans des pièces renfermant des produits chimiques, des poussières, gaz, vapeurs inflammables ou à caractères explosifs.
Cet avertissement reste valable de façon passagère lors de ponçage, vitrification de parquets et toute utilisation de produits d'entretien inflammables à proximité.
Dans ce cas, l'appareil doit être à l'arrêt, froid et recouvert.
Veiller à bien ventiler la pièce avant la remise en service.

. *Veiller à ce que*
- La portance du sol de la pièce soit suffisante pour supporter l'appareil. En cas de doute, demander conseil à un spécialiste (voir tableau 9 pour le poids des appareils).
- Qu'il y ait compatibilité entre la nature du sol et la température atteinte voisine de 80°C sous l'appareil.
- Le sol soit de niveau, de manière à pouvoir refermer l'appareil après la mise en place des briques et ainsi éviter des bruits.
- La compensation des inégalités du sol ou protection d'un revêtement (tapis, moquette, etc...) sont réalisées à l'aide d'une plaque, constituée par un matériel non combustible (marbre, éternit, etc.) d'épaisseur 20 mm environ. La pose d'une telle plaque sous l'appareil est indispensable pour un revêtement souple ou sur de la moquette à poils longs.

Puissance de l'accumulateur	Repère couleur colis de briques rouge	blanc	Nbre de colis de briques par appareil	Nbre de briques par colis noyau	recouvrement	Poids des briques (kg)
2 KW		O	2	4	0	
	●		2	2	1	85
3 KW		O	3	4	0	
	●		3	2	1	127
4 KW		O	4	4	0	
	●		4	2	1	170
5 KW		O	5	4	0	
	●		5	2	1	212
6 KW		O	6	4	0	
	●		6	2	1	255
7 KW		O	7	4	0	
	●		7	2	1	297

Tab. 7

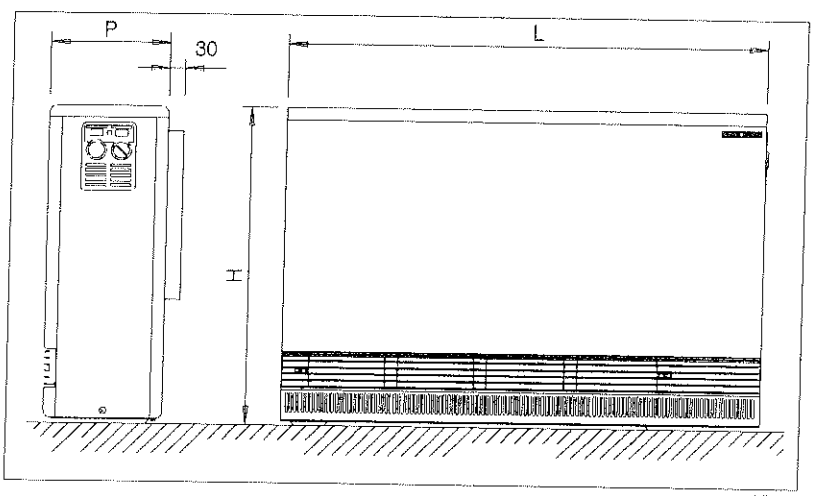

Fig.8

Puissance de l'accumulateu (KW)	Largeur (mm) L	Hauteur (mm) H	Profondeur (mm) P	Poids total (Kg)	Nbre turbine ventilateur
2	595	640	240	116	1
3	780	640	240	168	1
4	960	640	240	219	2
5	1145	640	240	269	2
6	1325	640	240	318	3
7	1510	640	240	368	3

Tab. 9

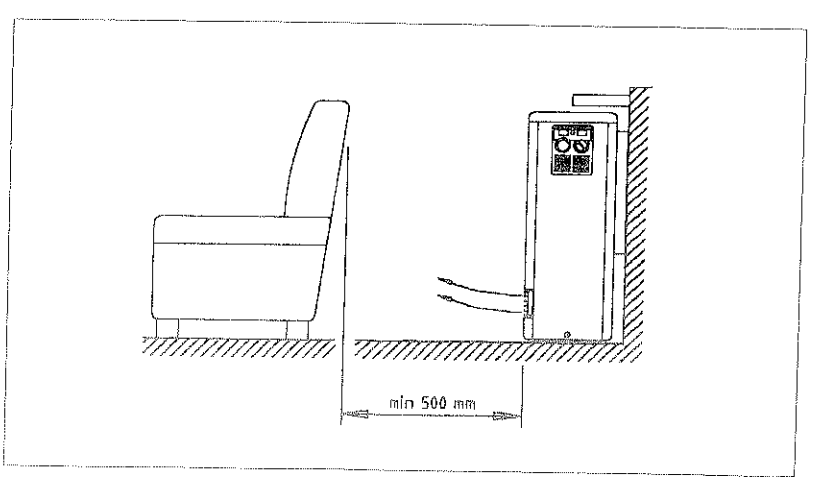

Fig.10

Important
Il y a lieu de respecter scrupuleusement les écartements minimum indiqués en fig.10 et 11.

C - FIXATION

Pour respecter les prescriptions des normes en vigueur relatives à la stabilité, les radiateurs doivent être fixés de façon particulière.

. *Information pour le raccordement électrique*
Tous les câbles électriques doivent être introduits dans les ouvertures situées à l'arrière de l'appareil (fig.12 , rep. A). Pour vous faciliter l'installation de l'appareil, nous vous recommandons de passer tous les câbles électriques avant de fixer l'appareil.

. *Fixation au mur*
L'appareil est livré d'usine avec 2 paires d'équerres et des accessoires. Il doit être fixé au mur conformément à la figure 13 et au tableau 15. Cette fixation permet d'éviter un basculement vers l'avant.

. *Fixation au sol*
Il y a lieu d'opter pour ce mode de fixation dans le cas où une fixation murale n'est pas possible (exemple : paroi vitrée).
Chaque appareil est pourvu de 4 trous de fixation → 8 dans le fond (fig.14 et tab.15).
En cas d'utilisation d'une plaque sous l'appareil, il convient de réaliser les perçages correspondants.

D - MONTAGE (fig. 16 - 17 - 18, voir page suivante)

1 - Côté latéral
2 - Panneau avant
3 - Grille d'aspiration d'air
4 - Filtre de peluches
5 - Grille de sortie d'air
6 - Vis de fixation
7 - Vis de sécurité transport
8 - Briques
9 - Brique de recouvrement
10 - Elément chauffant
11 - Bloc isolant de socle

Attention
Contrôler l'absence de dommages dûs au transport sur l'isolation thermique, le cas échéant la remplacer.

. *Ouverture de l'appareil (fig.16)*
Démonter la grille de sortie d'air **5** . Pour ce faire, désserrer uniquement la vis de droite, puis glisser la grille vers la gauche et la retirer à travers les perçages oblongs. Démonter la grille d'aspiration d'air **3** en dévissant d'un tour les 2 vis de fixation (à droite et à gauche), puis pousser la grille vers la droite et la retirer vers le bas (fig.16). Démonter le panneau frontal en retirant les deux vis du bas, le faire basculer vers l'avant et le retirer (fig.16).
Ensuite, retirer délicatement le panneau isolant rigide (en 1 ou 2 parties selon le type d'appareil). Retirer les accessoires et les supports en carton de l'intérieur de l'appareil. Cette partie doit être absolument propre et exempte de tout résidu de carton ou autre corps étranger. Retirer la tôle d'habillage droite de manière à accéder au compartiment de raccordement et régulation en retirant au préalable la vis de fixation inférieure (fig. 16). Introduire les câbles d'alimentation dans l'appareil (fig. 12).
Placer l'appareil dans sa position définitive et le fixer conformément au paragraphe «C Fixation».

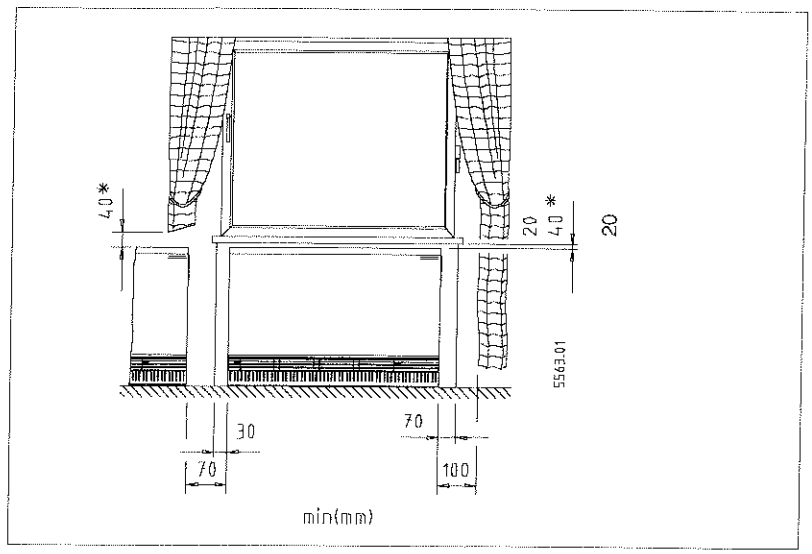

Fig.11

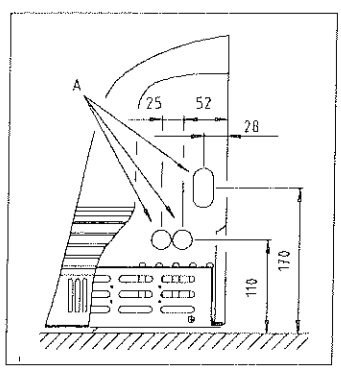

Fig.12

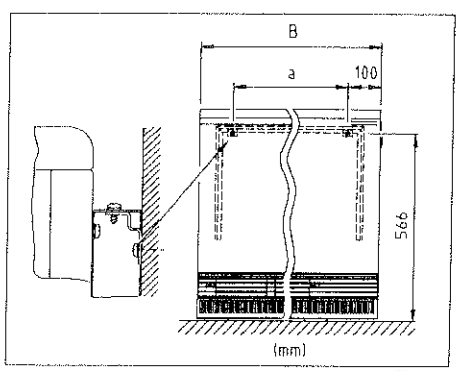

Fig.13

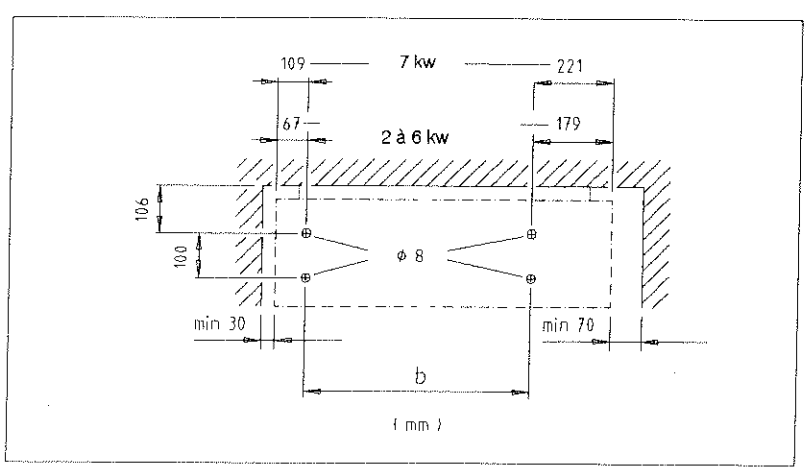

Fig.14

Puissance de l'accumulateur (KW)	B (mm)	b (mm)	a (mm)
2	595	349	395
3	780	534	580
4	960	714	760
5	1145	899	945
6	1325	1079	1125
7	1510	1180	1310

Tab. 15

. *Montage des briques*

Soulever légèrement les résistances et placer la première brique avec des évidements situés vers le haut sous les résistances en respectant un certain espace par rapport au panneau isolant droit. Le talon de largeur S = 51 mm est à positionner à droite (voir fig.17 et 18). Glisser maintenant la brique contre le panneau isolant droit et la paroi arrière. Disposer les autres briques de la même façon. Les trous oblongs dans les briques et dans le bloc isolant forment les canaux de circulation d'air. De ce fait, toutes les briques ne doivent présenter aucun déport par rapport aux trous oblongs du socle isolant. Poser les briques de recouvrement avec la flèche dirigée vers l'arrière ou l'avant.

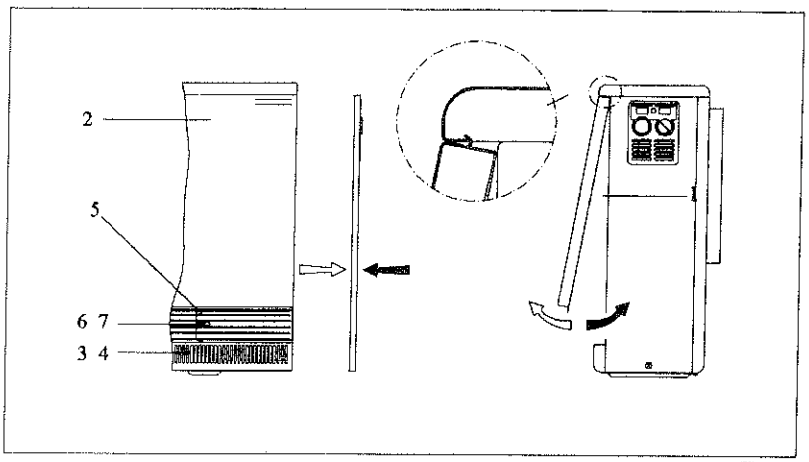

Fig.16

Remarque

Entre la dernière rangée de briques et le panneau latéral d'isolation gauche, il subsiste une lame d'air d'environ 5 à 10 mm, selon le type d'appareil (fig.17 repère a).

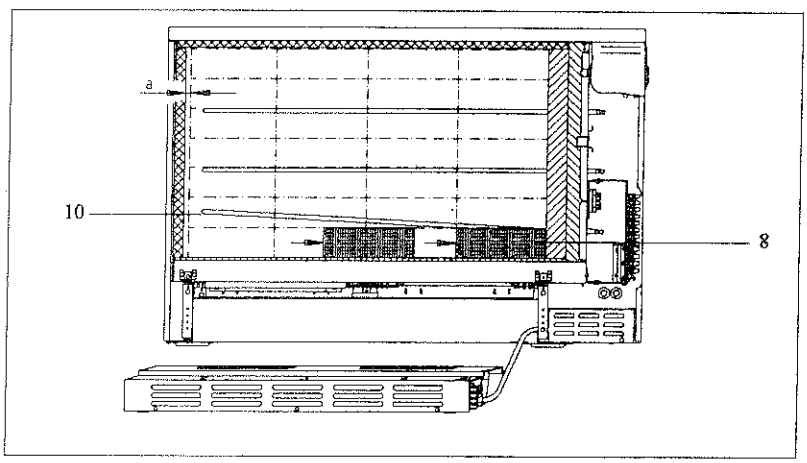

Fig.17

. *Fermeture du radiateur*

Retirer le caisson de ventilation (fig.17) après avoir dévissé les vis de fixation.

Nettoyer le compartiment du caisson, le caisson de ventilation et les turbines.

Remonter le caisson de ventilation. Poser le panneau isolant rigide avant (en 1 ou 2 parties suivant le type d'appareil) sur le socle isolant et le presser de façon uniforme contre toute la surface du noyau de briques (éventuellement, soulever légèrement le panneau isolant supérieur, voir fig. 19).

Remonter le panneau latéral droit. Pour ce faire, positionner les pattes de maintien supérieures sous la tôle du dessus, faire pivoter le panneau par dessus le bouton du thermostat de charge et le fixer en partie inférieure à l'aide de la vis de fixation (fig. 16)

Accrocher le panneau avant sous la tôle du dessus, le rabattre vers l'intérieur, et le fixer en partie inférieure à l'aide de 2 vis de fixation.

Engager la grille de sortie d'air dans les goujons de guidage à travers les trous oblongs, l'ajuster et la fixer (1 vis).

Remonter la grille d'aspiration d'air équipé du filtre à peluches en la plaçant dans les nervures de guidage et la pousser ensuite vers la gauche jusqu'en butée de vis (voir fig.3 ou 6).

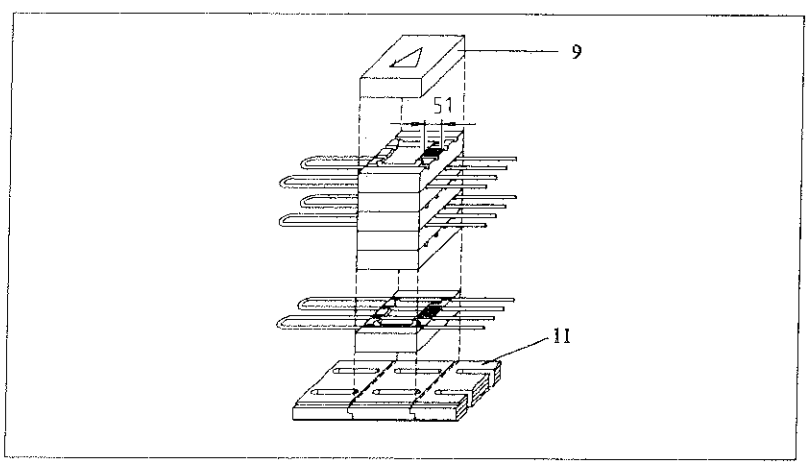

Fig.18

Attention

Ne pas bloquer la vis (fig. 3 ou 6) de la grille d'entrée d'air !

La grille doit être facilement démontable, sans l'usage d'outils, pour le nettoyage du filtre à peluches.

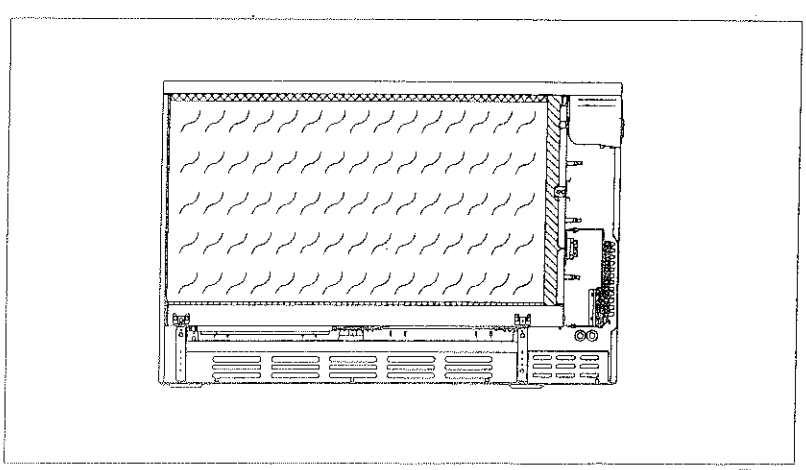
Fig.19

E - RACCORDEMENT ELECTRIQUE

MODELE TOUT EQUIPE

Le raccordement électrique doit être conforme aux prescriptions de cette notice, aux règles de l'art et aux normes en vigueur.
L'appareil doit être protégé séparément par un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. Des fusibles coupe-circuit thermiques ou autres peuvent être utilisés.
Respecter les indications de la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil .
La tension du réseau doit correspondre à celle préconisée.

Effectuer le raccordement électrique conformément aux schémas fig.20 et 21 (ces schémas figurent également à l'intérieur du panneau d'habillage latéral droit).
La section des fils d'alimentation est à définir en fonction de la puissance du radiateur.
Les bornes de raccordement se situent en bas à droite de l'appareil sur un bornier pivotant de 45°. Raccorder les câbles d'alimentation au bornier après fixation par les serre-câbles. Le raccordement du conducteur de protection (terre) doit être effectué avec soin.

Les bornes "thermostat d'ambiance" doivent obligatoirement être alimentées.
Les bornes "contact heures creuses" doivent être connectées :
- N au neutre
- L - SH à la phase HEURES CREUSES issu du boitier du distributeur d'énergie.

L'appareil est équipé de série des fonctions :
- régulation de charge manuelle
- régulation de la température ambiante
- relance automatique en heures pleines

Se reporter à la partie "UTILISATION"

- *Par rapport à certaines situations d'installation, il peut être envisagé :*
. d'utiliser un thermostat d'ambiance mural plutôt que le thermostat d'ambiance intégré à l'appareil. Ceci est particulièrement recommandé si plusieurs accumulateurs se trouvent dans la même pièce. Contacter le fabricant de l'accumulateur.

S'il existe un contacteur heures creuses EDF installé au tableau électrique :
- veiller à ne pas alimenter en série l'accumulateur via le contacteur ; la relance automatique de jour ne sera alors plus possible.

Si l'accumulateur est obligatoirement alimenté via ce contacteur, il faut modifier le câblage de votre accumulateur en reliant une phase (L1 ou L2 ou L3) à la borne L-SH. Dans ce cas, la relance de jour n'est plus possible.

Il est possible d'associer à l'appareil un régulateur de charge qui va assurer une charge optimale en prenant en compte la température extérieure. Contacter le fabricant de l'accumulateur.

Pour le raccordement du radiateur à la régulation de charge, suivre les instructions de la notice livrée avec le matériel.

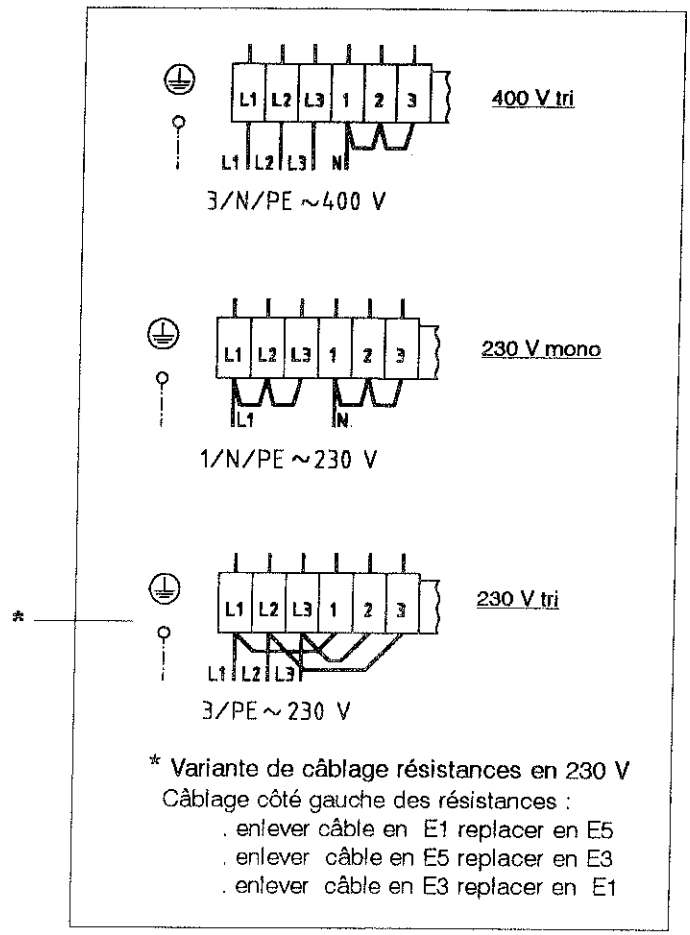

Fig. 20

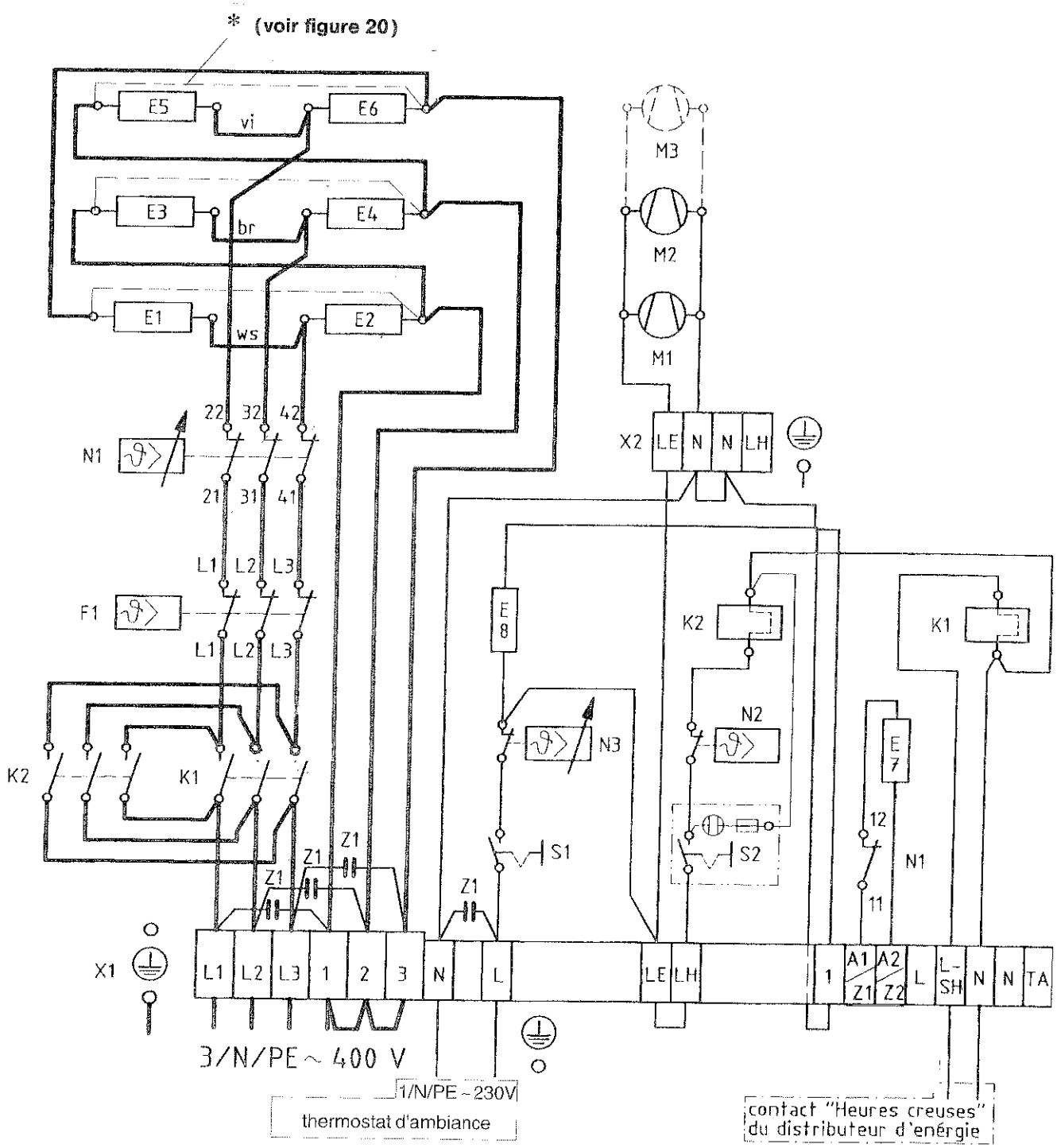

E1-E6	Résistances
E7	Résistance de commande
E8	Résistance de commande
F1	Thermostat de sécurité
K1	Thermo-relais
K2	Thermo-relais
M1-M3	Turbines
N1	Thermostat de charge
N2	Thermostat limiteur
N3	Thermostat d'ambiance
S1	Interrupteur à bascule
S2	Interrupteur thermostat d'ambiance de charge
X1	Bornier de raccordement
X2	Bornier interne
Z1	Condensateur anti-parasite

Fig. 21

Attention
Si votre appareil est raccordé à une régulation automatique de charge, une tension peut persister en cas de coupure de l'alimentation de l'appareil sur les bornes A1 / Z1 et A2/Z2.

MODELE STANDARD

Le raccordement électrique doit être conforme aux prescriptions de cette notice, aux règles de l'art et aux normes en vigueur.
L'appareil doit être protégé séparément par un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. Des fusibles coupe-circuit thermiques ou autres peuvent être utilisés.

Respecter les indications de la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil .
La tension du réseau doit correspondre à celle préconisée.

Pour bénéficier d'une charge en heures creuses, là où l'électricité est la moins chère, l'alimentation de l'appareil doit passer par un contacteur Jour/Nuit.

Effectuer le raccordement électrique conformément aux schémas fig. 22 et 23 (ces schémas figurent également à l'intérieur du panneau d'habillage latéral droit).
La section des fils d'alimentation est à définir en fonction de la puissance du radiateur.
Les bornes de raccordement se situent en bas à droite de l'appareil sur un bornier pivotant à 45°. Raccorder les câbles d'alimentation au bornier après fixation par les serre-câbles. Le raccordement du conducteur de protection (terre) doit être effectué avec soin.

L'installation doit obligatoirement être équipée d'un thermostat d'ambiance (non fourni avec l'appareil) agréé par le fabricant de l'accumulateur. Pour le raccordement électrique, se reporter à la notice du thermostat d'ambiance.

Cet accumulateur est équipé d'un thermostat de charge manuel grâce auquel l'utilisateur va déterminer le niveau de la charge (stockage de chaleur) (voir partie «utilisation»).

Il est possible d'associer à l'appareil un régulateur de charge qui va assurer une charge optimale en prenant en compte la température extérieure. Contacter le fabricant de l'accumulateur.

Pour le raccordement du radiateur à la régulation de charge, suivre les instructions de la notice livrée avec le matériel.

Attention
Si votre appareil est raccordé à une régulation automatique de charge, une tension peut persister en cas de coupure de l'alimentation de l'appareil sur les bornes A1 / Z1 et A2/Z2.

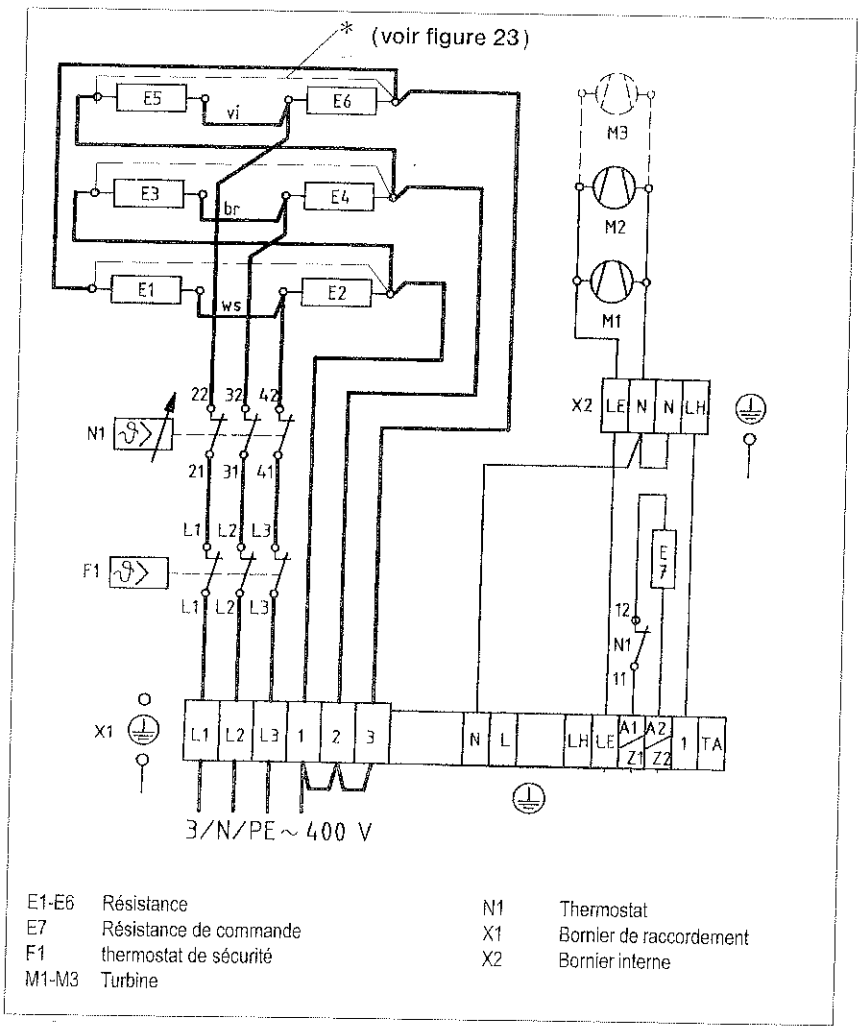

E1-E6	Résistance	N1	Thermostat
E7	Résistance de commande	X1	Bornier de raccordement
F1	thermostat de sécurité	X2	Bornier interne
M1-M3	Turbine		

Fig. 22

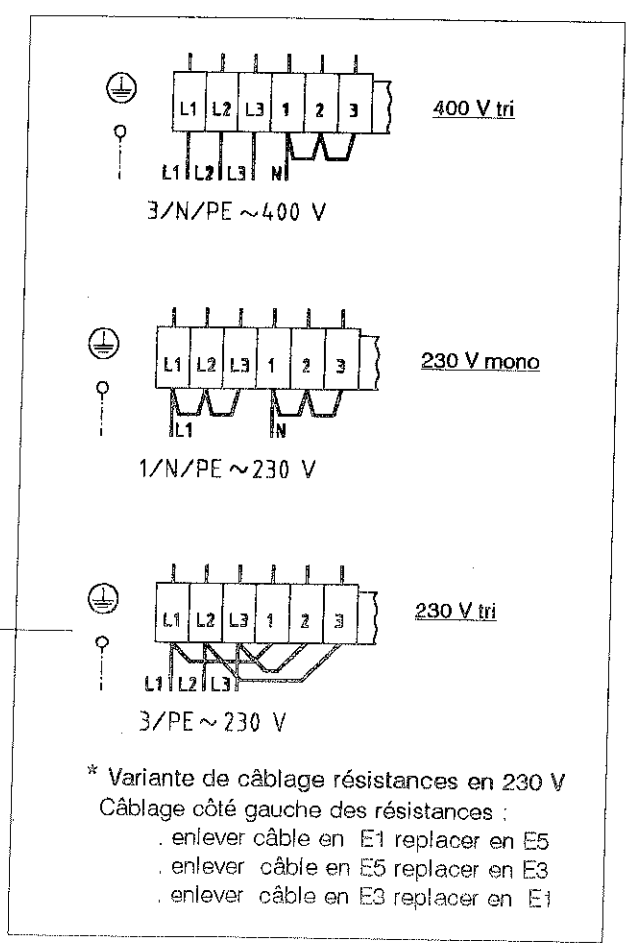

Fig. 23

F - VÉRIFICATION / MISE EN SERVICE

MODELE TOUT EQUIPE

Les vérifications suivantes doivent être réalisées par l'installateur avant la mise en service :
. Mesure d'isolement du radiateur sous une tension minimale de 500 V, par exemple, avec un mégohmmètre ou une magnéto. La résistance d'isolement doit atteindre 0,5 M Ω minimum.

. Contrôle de la puissance absorbée (à l'aide d'une pince ampèremétrique ou par lecture du compteur d'abonné) et le bon fonctionnement de la restitution. Pour cela, basculer les interrupteurs sur marche et mettre les thermostats d'ambiance et de charge au maxi.

NOTA
Le relais K1 ne s'enclenche pas instantanément. Attendre environ 2 minutes.

Effectuer la première accumulation jusqu'à coupure du thermostat de charge. Mettre hors service la régulation de charge en fonction de la température extérieure si l'installation en comporte une (couper le disjoncteur de protection) et placer le bouton de charge sur la position 3.
Durant la première charge, les matériaux isolants peuvent dégager une odeur désagréable. Veillez à aérer convenablement la pièce durant cette période.

MODELE STANDARD

Les vérifications suivantes doivent être réalisées par l'installateur avant la mise en service.
. Mesure d'isolement du radiateur sous une tension minimale de 500 V, par exemple, avec un mégohmmètre ou une magnéto. La résistance d'isolement doit atteindre 0,5 M Ω minimum.
. Contrôler la puissance absorbée à l'aide d'une pince ampèremétrique ou par lecture du compteur d'abonné.
. Vérifier le bon fonctionnement de la restitution par réglage approprié du thermostat d'ambiance.

Effectuer la première accumulation jusqu'à coupure du thermostat de charge. Mettre hors service la régulation de charge en fonction de la température extérieure si l'installation en comporte une (couper le disjoncteur de protection). Placer le bouton de charge sur la position 3.
Durant la première charge, les matériaux isolants peuvent dégager une odeur désagréable. Veillez à aérer convenablement la pièce durant cette période.

G - DÉMONTAGE - REMONTAGE - REMISE EN ÉTAT - MODIFICATION

Les recommandations de cette notice restent valables lors d'un déplacement ou d'une réparation de votre appareil.
Dans ce cas, veiller tout particulièrement à remplacer tout ou en partie l'isolation ayant subi des dégâts ou endommagement afin de garantir toute sécurité de fonctionnement. La vérification de l'isolement électrique et la mesure de la puissance doivent être effectuées avant la remise en service (voir paragraphe F). La première mise en charge de l'accumulateur doit être surveillée par l'installateur.

- Modification
Pour chaque modification de votre appareil, consulter la notice fournie avec le kit de transformation.

REMISE EN MAIN DE L'INSTALLATION AU CLIENT

Veuillez expliquer à l'utilisateur le fonctionnement de son appareil.

L'informer des mesures de sécurité à respecter.

Lui remettre cette notice.

ACCU TRADI

ACCU CHRONO SYSTEME

L'OFFRE ATLANTIC

- Deux gammes d'accumulateurs, TRADI et CHRONO Système, de 2 à 7 kW.
- Une gamme d'option : thermostat d'ambiance mural électromécanique ou électronique fil pilote 4 ordres, régulateur automatique de charge sur sonde extérieure
- Un boîtier CHRONOSYSTEME : coffret précablé intégrant les fonctions protection tête de ligne, régulation automatique de charge sur sonde extérieure double pente, délestage et programmation (installation avec ACCU CHRONOSYSTEME)

POUR REPONDRE A TOUS LES CAS D'INSTALLATION
(Remplacement - Rénovation - Premier équipement)

GUIDE DE CHOIX

- Les solutions classiques (essentiellement pour le remplacement).

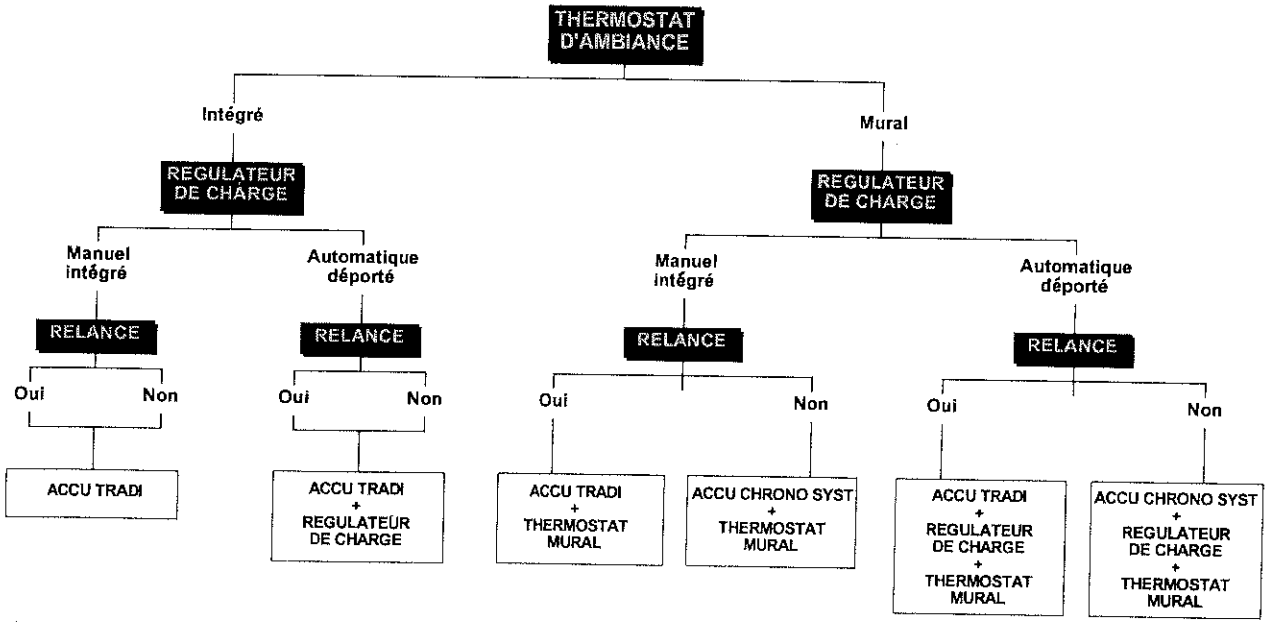

- La solution idéale (essentiellement en rénovation et en premier équipement).

LE CHRONOSYSTEME : des accumulateurs et un boîtier CHRONOSYSTEME
des convecteurs et des rayonnants en complément.

SI VOUS NE TROUVEZ PAS LA REPONSE A VOTRE PROBLEME DANS CE GUIDE DE CHOIX, CONSULTEZ NOUS, NOUS ELABORERONS UNE SOLUTION ENSEMBLE

GARANTIE

Document à conserver par l'utilisateur, à présenter uniquement en cas de réclamation

- La durée de garantie est de 2 ans à compter de la date d'installation (en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique de l'appareil majorée de 6 mois).
- La garantie s'applique en France uniquement.
- Atlantic assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'usager.
- Les déteriorations provenant d'une installation non conforme aux normes en vigueur et aux règles de l'art, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

TYPE DE L'APPAREIL*: .....

N° DE SÉRIE*: .....

DATE D'ACHAT : .....

NOM ET ADRESSE DU CLIENT : .....

.....

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique, côté droit de l'appareil.

Bip service — Bureau Info Produits atlantic Assistance Technique — N°Azur 0 810 485 485

GROUPE ATLANTIC

Cachet de l'installateur

Rue Monge - ZA Acti-Nord Monge - 85000 La Roche sur Yon
Fax : 02 51 37 38 27 - E-mail : atlanticbip@groupe-atlantic.com

http://www.atlantic.tm.fr

Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de la Roche-Sur-Yon

Edition Août 1999

Accu 30 quali

CONFORT GRAND

atlantic

Nous réchauffons l'avenir depuis longtemps

158747/32279/2/7465 - WI - Sous réserve de modification!